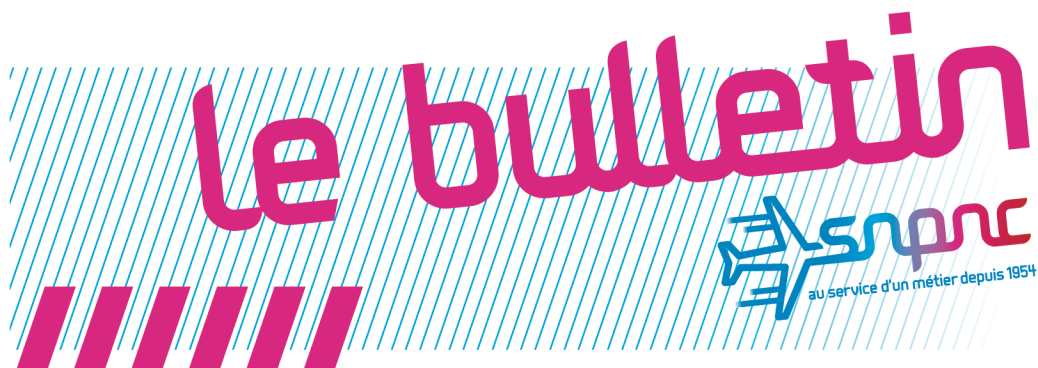




////////////////////

À TOUS PNC AF Antilles// BS.13-04-028-AF

VOUS AVEZ DIT EQUITE ?

Depuis le début du mois de février 2013, des réunions de négociation se déroulent à PTP pour renouveler notre ACG, dans le cadre de Transform 2015.

Il s'agit, comme à Paris, de dégager 20% d'efficacité économique.

Au terme de plus de 30 heures de débat, vos DS estiment que l'objectif est largement atteint.

Comme pour l'ACG précédent, les règles de l'ACG Paris s'appliqueront à PTP mis à part les règles directement liées aux spécificités du réseau Antilles.

Parmi les mesures communes à celles de Paris :

- gel des salaires sur 3 ans.
- Gel des avancements sur 3 ans.
- Suppression de 3 jours de CA.
- Non paiement des RADD exploitation.
- Economies sur l'hébergement (MIA).
- Economies sur les prestations PEQ.
- Economies sur les uniformes.
- Economies sur le pressing.
- Restriction des journées Joker.
- Evolution des butées...

Parmi les mesures spécifiques à PTP :

- Diminution des renforts.
- Economies sur les frais de mission (visas, stages).
- Levée des contraintes 40h/5ON – 47h/6ON
- Suppression du JR
- Baisse structurelle des effectifs...

L'objectif d'économies recherchées est de 793,7K€, représentant 20% de notre masse salariale.

Le total des mesures retenues et valorisées par AF est déjà de 809,6K€ ALORS QUE, pour obtenir cette somme, AF a oublié de valoriser :

- Les mesures liées aux aléas.
- La souplesse reconnue, et saluée, des PNC PTP.
- La diminution du RNN qui passe de 9h à 8h.
- Les mesures liées à l'encadrement PNC, qui doivent encore être précisées.

ET SURTOUT, la diminution des effectifs qui passent de 42 à 39 n'est valorisée qu'à 1,4 équivalent temps plein alors que l'économie réalisée en supprimant 3 PNC de l'effectif PTP est bien de 3 salaires annuels. Elle doit donc être valorisée à 3 équivalents temps plein pour une valeur de 264,3K€.

Nous estimons donc que cette seule mesure est sous évaluée de 145K€ et que l'économie totale réalisée est de 950K€ c'est à dire 150K€ de plus que l'objectif !

Dans le même temps, il semble que l'équité, tant plébiscitée par notre PDG n'ait pas le même sens selon qu'on se place d'un côté ou de l'autre de l'atlantique.

Par équité, le SNPNC a demandé à la Direction de mettre fin à l'injustice dont nous sommes victimes depuis 5 ans et d'affecter à nos heures de vol le même coefficient qu'à Paris, c'est à dire 1,08 iso 1,05.

Nous avons même consenti à ce que cette mise à niveau se fasse de manière progressive, sur 3 ans.
Refus catégorique et obstiné d'AF.

Serions-nous des PNC au rabais ?

Que les choses soient claires : nous ne demandons pas d'augmentation de salaire et nous savons que la période ne s'y prête pas. AF sait pouvoir compter sur son PNC PTP, nous sommes d'ailleurs prêts à soutenir l'Entreprise dans ses efforts de redressement en acceptant de dégrader nos conditions de travail et en gelant nos salaires.

Mais nous ne pouvons tolérer davantage cette discrimination. Nous exigeons le même traitement qu'à Paris : un coefficient de 1,08%.

Transform PTP ne pourra pas se faire sans l'adhésion du PNC PTP

L'adhésion du PNC PTP ne pourra pas se faire sans équité

Si la Direction reste sourde, le SNPNC saura prendre ses responsabilités pour se faire entendre

Le SNPNC exige l'équité pour TOUS les PNC !

***Continuez à soutenir notre démarche de PNC pour les PNC.
REJOIGNEZ NOUS !!! ADHEREZ :***

J'ADHÈRE EN 1 MN SUR WWW.SNPNC.ORG OU JE REMPLIS LE COUPON

NOM : _____ **PRÉNOM :** _____

SECTEUR : _____ **E-MAIL :** _____